

Les risques auditifs liés aux musiques amplifiées

PUBLIC

Techniciens, musiciens, toute personne travaillant dans les métiers de la musique

CONTENU

Les effets de l'amplification sonore
La dose de bruit tolérable hebdomadaire
Les traumatismes
Les risques auditifs liés aux sonorités amplifiées
Les bons réflexes pour préserver ses oreilles, le cadre législatif (décret n°98-1143 du 15 décembre 1998)

OBJECTIFS

Prévenir des risques auditifs encourus

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Ateliers d'information, de réflexion et d'échanges
Exercices pratiques de gestion des volumes sonores

FORMATEUR

Un ingénieur du son

Durée : 7 heures / 1 jour
Nombre de participants : 15 maximum